



LIVRET D'INFORMATIONS

Année scolaire 2017-2018

CONTACTS :



02.97.75.13.07



02.97.75.26.28

Courriel : accueil@collegestjulien.com

Site internet du collège : <http://collegestjulien.com>

DOCUMENT A CONSERVER

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	3
Organisation générale.....	3
Ouverture des bureaux.....	4
Horaires des cours.....	4
Réception des parents.....	4
Information des parents.....	4
Matériel scolaire.....	4
<i>Manuels scolaires</i>	4
<i>Fournitures scolaires</i>	5
Assurance « individuelle accident ».....	5
Sécurité des élèves.....	5
Infirmierie – prise de médicaments.....	6
DEROULEMENT DE LA RENTREE 2017	6
Journée d'intégration et de lancement de l'année.....	6
<i>Niveau 6^{ème}</i>	6
<i>Niveau 5^{ème}</i>	7
<i>Niveau 4^{ème}</i>	7
<i>Niveau 3^{ème}</i>	7
CHOIX PEDAGOGIQUES ET PROPOSITIONS DE L'ETABLISSEMENT	7
Choix pastoral.....	7
Les enseignements.....	7
Les activités physiques et sportives.....	8
La psallette : parcours musique-étude en 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	8
Les séjours pédagogiques – semaine banalisée du 14 au 20 octobre 2017.....	9
Un garage à vélos pour les élèves sportifs et éco-citoyens.....	9
FRAIS SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE	10
Tarifs et modalités de règlement - 2 formules de paiement.....	10
Aides aux familles.....	11
Annexe 1 : Propositions du doyenné pour l'année 2017-2018	12
Annexe 2 : permanences transports scolaires	14
INFORMATIONS APEL	15

Malestroit, le 17 juillet 2017

Chers Parents,

Nous vous adressons ce livret afin de vous accompagner au mieux dans la préparation de la rentrée scolaire 2017. Vous y trouverez notamment :

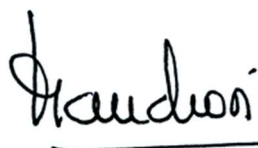
- Le déroulement de la rentrée de votre enfant
- Des indications concernant le matériel scolaire (agenda, fournitures scolaires...)
- Une information concernant l'assurance individuelle accident obligatoire
- Les aides aux familles : Rest'o collège, bourses de collège, fonds social collégien, fonds restauration et la caisse de solidarité mise en place par l'OGEC.

Nous vous informons qu'à compter de cette rentrée vous n'aurez plus à fournir d'enveloppes timbrées pour l'expédition des bulletins, elles seront fournies par l'établissement. Les enveloppes et le coût de l'expédition seront reportés sur les factures.

La communauté éducative sera en vacances du 19 juillet au 15 août inclus afin de se ressourcer avant de tous se retrouver à la rentrée. Dès notre retour si vous avez besoin de la moindre information n'hésitez pas, nous serons à nouveau disponibles pour démarrer la nouvelle année scolaire et répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de cette période estivale en famille.

Le Chef d'Etablissement,
Madame Irène GAUDION



Irène Gaudion

INFORMATIONS DIVERSES

Organisation générale

Nombre de classes par niveau

- Sixième	6 classes	} 25 CLASSES
- Cinquième	6 classes	
- Quatrième	6 classes	
- Troisième	6 classes	
- ULIS	1 classe	

Répartition des fonctions

➤ Directrice	Mme GAUDION Irène
➤ Adjoint de Direction	M. BERTHOU Cyrille
➤ Responsable de vie scolaire	M. BLANCHET Nicolas
➤ Responsables de niveaux	M. LAMOUR Christophe (niveau 6 ^{ème}) M. BRULE Cédric (niveau 5 ^{ème}) M. DUFOUR David (niveau 4 ^{ème}) M. BOUSSION Gilles (niveau 3 ^{ème})
➤ Adjointe en Pastorale Scolaire	Mme GERGAUD Isabelle
➤ Documentaliste	Mme COLLOBERT Régine
➤ Comptable	Mme LHORO Valérie
➤ Secrétaire	Mme MENN Michelle
➤ Conseillers d'éducation	Mme BEDARD Anne-Philippe - Mme BENAÏS Sabine M. CLAESSEN Frédéric - Mme GERGAUD Isabelle Mme LAHOUCINE Marianne
➤ Restauration	M. COUTURIER Michel (Chef de Cuisine : salarié Convivio) Mme GARANCHER Ghislaine - Mme HAVART Jacqueline Mme LE BRETON Jeannine - Mme LE CLAINCHE Michèle – Mme LORAND Marie-Thérèse - Mme REMINIAC Laëtitia Mme ROBIC Jacqueline
➤ Entretien	M. COLLEAUX Yohann - Mme BENOIT Martine - Mme ROBIC Jacqueline
➤ A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves) Président : M. RICAUD Stéphane	
➤ O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) Président : M. LE CORRE Patrick	
➤ A.E.P. (Association Propriétaire) Président : M. CAMUS Michel	

Ouverture des bureaux

- Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 7 h 45 à 12 h 15 - de 13 h 15 à 17 h 00.
 - Mercredi de 7 h 45 à 12 h 30 - de 14 h 00 à 16 h 15.
- ➔ **N.B. : Les bureaux seront fermés du 19 juillet 2017 au 15 août 2017 inclus.**

Horaires des cours

L'accueil est assuré à partir de 7h30 le matin.

Lundi	8 h 10 – 12 h 15	13 h 30 – 16 h 30
Mardi	8 h 10 – 12 h 15	13 h 30 – 16 h 30
Mercredi	8 h 10 – 12 h 15	
Jeudi	8 h 10 – 12 h 15	13 h 30 – 16 h 30
Vendredi	8 h 10 – 12 h 15	13 h 30 – 16 h 30

Réception des parents

L'Equipe de direction se tient à votre disposition, n'hésitez donc pas à contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous. Pour rencontrer les professeurs, vous pourrez prendre rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de correspondance de votre enfant. Pour les renseignements administratifs : certificats de scolarité, bourses... le secrétariat et la comptabilité sont à votre service.

Nous proposons des rencontres parents-enseignants, pour accompagner au mieux vos enfants, ces rencontres sont essentielles. La première rencontre aura lieu au cours du 1^{er} trimestre en octobre pour les élèves du niveau 6^{ème}, en décembre ou en janvier pour les élèves des autres niveaux.

Information des parents

Dès la rentrée, votre enfant recevra son identifiant et mot de passe scolinfo.

En vous connectant via le site du collège et en activant l'alerte messagerie, vous recevrez les informations mises en ligne par le collège directement sur votre boîte personnelle.

Parce que nous souhaitons vous informer de façon régulière sur ce qui est vécu au collège, vous recevrez également un bulletin d'informations trimestriel.

Enfin, la partie correspondance du carnet de bord pourra nous permettre de vous adresser d'autres informations, aussi, nous vous recommandons de la consulter régulièrement.

Matériel scolaire

Manuels scolaires

La réforme du collège nous oblige à renouveler les manuels scolaires. Ce renouvellement se fera progressivement. Tous les élèves recevront leurs livres à la rentrée. Ils sont fournis **gratuitement** et appartiennent à l'établissement. Un état des livres sera fait en début d'année. Ils seront à couvrir et devront être bien entretenus toute l'année. Le nom de l'élève sera noté sur une fiche dans chaque livre ou tout livre neuf sera codé. Ils seront rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de détérioration de livres, l'établissement exigera le remboursement. Aussi, il est conseillé de disposer d'un cartable suffisamment **rigide** pour que livres et cahiers ne soient pas détériorés.

Fournitures scolaires

Le **collège propose** un lot de fournitures : un vrai service rendu aux familles.

- Cahiers, feuilles de classeur, blocs-notes et copies seront distribués aux élèves au moment de la rentrée pour un prix défiant toute concurrence. Notez cependant que le collège n'assurera pas le renouvellement des fournitures en cours d'année. Quant aux autres fournitures spécifiques, chaque élève doit se les procurer. Après la rentrée, il se peut que quelques fournitures complémentaires soient demandées par les professeurs.
- Chaque élève recevra un carnet de bord ; il s'agit là d'un document de travail et de liaison entre la communauté éducative et les familles. Tout enseignant ou éducateur pourra consulter ce carnet à tout moment.
- Un rapporteur sera également fourni aux élèves de 6^{ème} pour les mathématiques.

Les élèves devront se munir :

- D'un agenda personnel
- **D'écouteurs pour les cours de langues. Des précisions seront données par les professeurs à la rentrée.**
- D'une tenue de sport :
 - ➔ Une tenue de sport simple **marquée au nom de l'élève** (maillot, short, chaussures souples...), il est nécessaire qu'un élève puisse se **changer après avoir fait du sport**
 - ➔ En cours d'année une raquette de badminton pourra être demandée à votre enfant. Le collège pourra lui en fournir au prix de 10 €.
 - ➔ **en cas d'inaptitude partielle ou totale au sport nous vous demandons de bien vouloir fournir un certificat médical au professeur d'EPS.**

Assurance « individuelle accident »

L'assurance Individuelle accident est obligatoire (elle couvre tout accident au collège et en sortie scolaire). Tous les élèves seront couverts par une assurance individuelle accident **souscrite et prise en charge par l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (donc cette assurance ne vous sera pas facturée)**

Sécurité des élèves

La circulation rue Jean XXIII est difficile le matin à 8h00 et le soir à 16h30. Il vous est demandé :

- De ne pas stationner et de ne pas déposer les enfants le long de la rue Jean XXIII pour ne pas gêner la circulation des cars
- De déposer vos enfants au niveau du parking et non devant le passage piétons pour ne pas perturber la circulation dans le sens montant
- De favoriser le covoiturage quand c'est possible.

Soyons plus attentifs et exigeants pour assurer la sécurité de vos enfants et de nos élèves.

Infirmierie – prise de médicaments

L'accueil des élèves malades se fait dans une infirmerie équipée d'une pharmacie élémentaire, d'un lavabo, de 2 lits de repos, et située à proximité des sanitaires.

L'établissement n'est pas habilité à délivrer des médicaments aux élèves, même un simple cachet d'aspirine. Cependant l'élève malade peut en amener au collège en cas de besoin (médicament à prendre à l'infirmerie). Pour des traitements prescrits par le médecin, nous vous demandons de déposer la copie de l'ordonnance nous indiquant clairement la posologie à respecter.

L'élève qui se présente à l'infirmerie doit avoir obtenu l'autorisation du professeur avec lequel il a cours et se munir de son carnet de bord.

Sur le registre d'infirmerie seront consignés tous les passages d'élèves en mentionnant : Nom, Prénom, classe, jour, heure, soin donné ou disposition prise.

DEROULEMENT DE LA RENTREE 2017

Journée d'intégration et de lancement de l'année

Niveau 6^{ème}

LUNDI 4 SEPTEMBRE à 8 h 30 : rentrée des élèves de SIXIEME.

Les parents sont cordialement invités à les accompagner, s'ils le peuvent, durant la matinée qui se clôturera par un apéritif offert aux familles.

8 h 30 – 10 h 00

- Accueil des jeunes et de leurs parents **à la salle de restauration** du collège
- Réunion d'information générale
- Appel par classe.

10 h 00 – 10 h 30

- Pause-café pour les parents,
- Récréation pour les enfants

10 h 35 – 12 h 00 : en classe

- Présence des élèves, des parents et du professeur principal
- Présentation des professeurs et de leur discipline.
- Distribution des emplois du temps.

12 h 00 : apéritif pour les parents – repas au self pour les élèves.

13h30 – 16 h 30 : après-midi d'intégration et d'accueil

N.B. : ce jour-là, les enfants prévoient leur trousse et des crayons.

MARDI 5 SEPTEMBRE les élèves de 6^{ème} seront également avec le professeur principal en matinée et ils auront cours l'après-midi

Niveau 5^{ème}

MARDI 5 SEPTEMBRE à 8 h 10 : rentrée des élèves

8 h 10 – 12 h 15 :

- Appel par classe.
- Prise en charge des élèves par le professeur principal de la classe

13h30 – 16h30 : temps d'intégration et d'accueil.

Niveau 4^{ème}

MARDI 5 SEPTEMBRE à 8 h 10 : rentrée des élèves

8 h 10 – 12 h 15 :

- Appel par classe.
- Prise en charge des élèves par le professeur principal de la classe

13h30 – 16h30 : temps d'intégration et d'accueil.

Niveau 3^{ème}

MARDI 5 SEPTEMBRE à 8 h 10 : rentrée des élèves

8 h 10 – 12 h 15 :

- Appel par classe.
- Prise en charge des élèves par le professeur principal de la classe

12h00 – 16h30 : temps d'intégration et d'accueil. Le pique-nique sera fourni par le collège pour les élèves de ce niveau.

CHOIX PEDAGOGIQUES ET PROPOSITIONS DE L'ETABLISSEMENT

Choix pastoral

- ➔ En 6^{ème}, un questionnaire sera distribué en début d'année pour faire le choix du parcours soit catéchèse ou culture religieuse
- ➔ Propositions du doyenné voir annexe 1

Les enseignements

L'enseignement des langues

Langues et Cultures Etrangères (LCE)

- Tous les élèves de 6^{ème} suivront un enseignement d'anglais à raison de 4h00 hebdomadaires et une initiation à l'allemand et à l'espagnol à raison d'1h00 par mois pour chaque langue.
- L'enseignement « bilangue anglais-allemand »
En plus des enseignements présentés ci-dessus, communs à tous, nous proposons aux élèves volontaires, un enseignement d'allemand plus approfondi qui se poursuivra jusqu'en 3^{ème} (1h30 en 6^{ème}, puis 2h30 en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).
- La Langue Vivante 2 : espagnol ou allemand
Dès la 5^{ème}, s'ils n'ont pas fait le choix de la bilangue, vos enfants suivront un enseignement de 2h30 soit en espagnol, soit en allemand.

L'itinéraire de Découverte des Métiers (IDM) en 4^{ème} et 3^{ème}

Ce dispositif permet à des élèves d'anticiper une réflexion sur leur projet d'études en leur proposant des temps de découverte en lycée professionnel technologique sur la première partie de l'année scolaire. A partir du mois de mars, ils effectueront 4 séries de stage en entreprise les mercredis et une semaine complète fin juin.

Chant choral au collège

Comme chaque année, les professeurs d'éducation musicale, recrutent des élèves pour constituer une chorale. Ce sont tous des volontaires. Ils auront une heure de répétition par semaine toute l'année. Cette heure sera consacrée à des chants à 1 ou 2 voix (chansons contemporaines, musique sacrée ou profane de différentes époques).

La chorale participe au rassemblement des chorales à Grand-Champ en mai qui présente le travail de 250 collégiens de l'Enseignement Catholique.

Les activités physiques et sportives

Section Canoë-Kayak

Cette option permet à des élèves ayant une sensibilité sportive de pratiquer cette activité sur le temps scolaire. D'autres, déjà initiés, peuvent se perfectionner et progresser dans leur entraînement. Elle s'adresse aux élèves de 5^{ème} et 4^{ème} volontaires **et qui s'engagent pour l'année scolaire**. Pour valider son inscription à la section, l'élève doit fournir son attestation « savoir nager » obtenue en fin de 6^{ème}. Si cette attestation n'a pas été obtenue, il doit passer un test anti-panique en piscine.

Section Football

Nous disposons également d'une section football. Elle est ouverte pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} préalablement sélectionnés et repose sur un entraînement sportif de 3 heures par semaine, dispensé par un éducateur sportif professionnel. Cette discipline requiert de bonnes capacités sportives et de la persévérance dans l'effort. Elle est encadrée par Monsieur MICHEL Maxime, animateur sportif diplômé.

Association sportive

Les différentes activités pourront se dérouler sur le temps du midi, le soir après les cours ou le mercredi après-midi. Les élèves qui s'inscrivent à l'Association Sportive, le mercredi après-midi, peuvent prendre leur déjeuner au restaurant scolaire. Les repas pris seront directement facturés sur les notes.

La psallette : parcours musique-étude en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Cette formation musicale axée principalement sur le chant choral est assurée en partenariat avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte Anne d'Auray. Dispensé sur le temps scolaire, l'enseignement comporte des cours de technique vocale individuelle ou par petits groupes et des séances collectives (3h00 à 4h00 au total par semaine). Le répertoire abordé est puisé aussi bien dans le patrimoine de la musique sacrée que profane. Sous la responsabilité pédagogique de Marc HUCK, la Psallette se produit régulièrement selon un calendrier établi en début d'année scolaire. A tout moment de la scolarité au collège, il est possible d'intégrer la Psallette.

Les séjours pédagogiques – semaine banalisée du 14 au 20 octobre 2017

- Tous les voyages sont regroupés sur une seule semaine
- Merci de penser dès maintenant à vérifier la validité de la carte d'identité et de demander la carte européenne d'assurance maladie pour les voyages à l'étranger (niveau 4^{ème} et 3^{ème}).

Niveau 6^{ème}	<u>Semaine d'activités :</u> Parc de Branféré Château de Kerguéhennec Landes de Monteneuf Journée sportive Prévention alimentation et petit déjeuner
Niveau 5^{ème}	La Roche Bernard Mont St Michel Brocéliande Journée sportive
Niveau 4^{ème}	Séjour linguistique à Cork (Irlande) Séjour linguistique en Angleterre
Niveau 3^{ème}	Séjour linguistique à Cordoue (Espagne) Séjour linguistique à Salamanque (Espagne) Echange linguistique et culturel avec Calw (Allemagne) du lundi 9 octobre au vendredi 20 octobre

Un garage à vélos pour les élèves sportifs et éco-citoyens

Depuis juin 2017, un garage à vélos avec abri a été installé par l'APEL face au collège, sur un espace mis à disposition par l'école Ste Jeanne d'Arc. Ce garage sera fermé par un portillon afin de garantir la sécurité des vélos. N'hésitez donc pas à inciter votre enfant à venir au collège à vélo.

FRAIS SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs et modalités de règlement - 2 formules de paiement

➔ Prélèvement automatique sur 10 mois du 5 octobre 2017 au 5 juillet 2018

	SCOLARITE MENSUELLE	RESTAURATION MENSUELLE	SCOLARITE + RESTAURATION
DESCRIPTIF	Contribution des Familles : 38.01 € Fournitures + Livres de poche : 4.80 €	Prix du repas : 4.40 € (140 repas dans l'année scolaire)	
COÛT par mois	42.81 €	61.19 €	104.00 €
REDUCTION DU COÛT	Fonds social collégien Bourses de collège <u>Réduction de la contribution à hauteur de 30 % pour le 3^{ème} enfant.</u>	Fonds social restauration Rest'o collège Fonds solidarité	
<p>A lire attentivement Il est tenu compte de certaines absences pour des réductions sur la facturation des repas non consommés au collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cas de maladie : réduction 50 %. Condition : à partir de 3 jours consécutifs, - en cas d'hospitalisation : réduction 100 % dès le 1^{er} jour, - en cas de voyages scolaires ou de stages à l'extérieur : réduction 75 %. <p>Cependant, il n'est pas tenu compte des absences pour convenance personnelle : congés anticipés, absences autres que maladie...</p>			

PRELEVEMENTS

Toutes les **nouvelles familles qui désirent prendre le prélèvement doivent demander une fiche « prélèvement automatique » au secrétariat**, même s'il y a un frère ou une sœur dans une classe supérieure (**dans ce cas préciser le nom, le prénom de l'enfant ou des enfants**).

Les familles qui avaient opté pour le prélèvement en 2016-2017 n'ont pas besoin de refaire cette autorisation sauf si elles ont changé de compte bancaire.

Les familles qui veulent arrêter les prélèvements pour 2017-2018 avertissent la comptabilité dès réception de cette circulaire.

Attention : les parents des élèves de 6^{ème} ont déjà eu la possibilité de compléter cette demande lors de la confirmation d'inscription de leur enfant en juin.

➔ Règlement à réception de la facture 4 fois dans l'année : OCTOBRE, DECEMBRE, MARS et JUIN

Le chèque est à adresser au collège ou à remettre par l'intermédiaire de votre enfant au service comptabilité à l'ouverture du bureau, **dès 8h00**, pour éviter qu'il soit oublié dans les cartables.

Pour les occasionnels, le prix du repas est de **4.80 €**. Le repas sera facturé sur les notes de frais scolaires.

Les cartes de restauration seront distribuées **en septembre** dans la classe de votre enfant.

L'accès au self est informatisé. Les élèves ont une carte à code barre. Cette carte est scannée à chaque passage de l'élève.

Il est important que l'élève prenne soin de cette nouvelle carte.

En cas de perte ou de dégradation, il sera demandé pour le renouvellement de cette carte 2 €.

Tout changement de régime (demi-pensionnaire – externe) ne pourra se faire qu'au 1^{er} novembre, 1^{er} janvier et 1^{er} avril.

Aides aux familles

Rest'o collège : la somme est versée par le conseil général. Le montant est de 0.80 € par repas **pour les élèves demi-pensionnaires 4 jours par semaine uniquement** en fonction des revenus perçus par les familles. Le dossier sera à retirer au secrétariat début septembre.

Bourses de collège versées par l'Inspection Académique en fonction des revenus perçus par les familles. Le dossier sera à retirer au secrétariat **début septembre**. Le ministère de l'éducation nationale a créé un simulateur de droit à obtention d'une bourse en collège. Il est accessible à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/bourses-de-college

Une circulaire vous parviendra par l'intermédiaire de votre enfant pour vous informer des barèmes dès que nous les recevrons de l'Inspection Académique et du Conseil Général.

Nous bénéficions au collège de **dispositifs sociaux** mis en place pour aider les familles en difficulté : fonds social collégien, fonds restauration et fonds de solidarité.

Certaines familles peuvent connaître des difficultés financières, même passagères. Le chef d'établissement et la secrétaire sont à votre écoute : n'hésitez pas à venir en parler ou à adresser un courrier.



Annexe 1 : Propositions du doyenné pour l'année 2017-2018

Pour les jeunes de 6^{ème}

Baptême, Première Communion, Profession de Foi, Confirmation



Pour l'année 2017-2018, le doyenné de Malestroit propose aux jeunes de 6^{ème} un parcours vers la Confirmation sur 2 ans.

La Confirmation fait partie des trois sacrements d'initiation chrétienne avec le Baptême et la Première Communion. Par le Baptême, j'entre dans la famille de Dieu. L'Eucharistie est le Pain sur ma route. La Confirmation me donne pleinement l'Esprit Saint qui me guide, m'inspire, me fortifie.

Ces trois dons me façonnent comme Chrétien.



Le Pape François nous parle de la Confirmation : *« Il est important de veiller à ce que nos adolescents, reçoivent ce sacrement. Nous nous préoccupons tous de les faire bien, mais peut-être que nous ne nous préoccupons pas assez de les préparer à la Confirmation. De cette façon, ils vont rester à mi-chemin et ils ne recevront pas l'Esprit-Saint qui est si important dans la vie chrétienne, parce qu'il nous donne la force d'avancer. Que chacun de nous réfléchisse un peu : avons-nous vraiment le souci que nos enfants, nos adolescents, reçoivent la Confirmation ? C'est important, cela ; c'est important ! Et si, chez vous, vous avez des enfants, des adolescents, qui n'ont pas encore été confirmés et qui sont en âge de l'être, faites tout votre possible pour qu'ils achèvent leur initiation chrétienne et qu'ils reçoivent la force de l'Esprit-Saint. C'est important ! »*

A l'issue de la première année (fin de 6^{ème}), les jeunes pourront, s'ils le désirent, faire leur Profession de foi.

La Confirmation sera célébrée l'année suivante (fin de 5^{ème}).

Les rencontres proposées par les paroisses du Doyenné sont complémentaires à la catéchèse du collège. Elles sont nécessaires à la préparation de la Confirmation.

Les jeunes découvriront Jésus avec à chaque rencontre : partages, jeux, témoignages, prière...

Ils pourront ainsi vivre de belles rencontres avec des jeunes de leur âge.

Les jeunes qui le souhaitent pourront également cheminer vers le Baptême ou la Première Communion.

Pour pouvoir suivre ce parcours, le jeune devra s'inscrire au parcours catéchèse du collège.

Le tract d'inscription a été donné aux élèves de CM2 en mai dernier.

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le télécharger sur le site du doyenné www.malestroit-catholique.com.

Bien sûr, vous pouvez toujours inscrire votre enfant en envoyant l'inscription au presbytère de Malestroit.

En cas de question, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour les jeunes de 5^{ème}

Votre enfant a débuté le parcours vers la Confirmation en 6^{ème}.

Il est invité cette année à le poursuivre pour recevoir le Sacrement de Confirmation.

Votre enfant n'a pas commencé le parcours vers la Confirmation en 6^{ème}.

Il peut démarrer ce parcours en s'inscrivant à la Confirmation 1^{ère} année en prenant contact avec JY Cogard.

Les rencontres proposées par les paroisses du Doyenné sont complémentaires à la catéchèse du collège.

Elles sont nécessaires à la préparation de la Confirmation.

Les jeunes découvriront Jésus avec à chaque rencontre : partages, jeux, témoignages, prière...

Ils pourront ainsi vivre de belles rencontres avec des jeunes de leur âge.

Pour pouvoir cheminer vers un sacrement, le jeune devra s'inscrire au parcours catéchèse du collège.

Pour les jeunes de 4^{ème} et 3^{ème}

Chacun peut être baptisé, faire sa Première Communion ou sa Confirmation à tout âge. Alors, pourquoi pas en 4^{ème} ou en 3^{ème} ?

Écoutons le Pape François : *« À travers le baptême, la confirmation et l'Eucharistie, l'homme reçoit la vie nouvelle dans le Christ. Les sacrements alimentent en nous une foi forte et joyeuse, une foi qui sait s'étonner des merveilles de Dieu et sait résister aux idoles du monde. Pour cela, il est important de communier, il est important que les enfants soient baptisés tôt, qu'ils soient confirmés, parce que les sacrements sont la présence de Jésus en nous, une présence qui nous aide. »*

Votre enfant hésite peut-être. Il craint de se retrouver seul. Il a besoin de votre soutien, de vos encouragements. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Rens. : JY Cogard 06 10 58 30 28

jycogard@gmail.com

www.malestroit-catholique.com

Annexe 2 : permanences transports scolaires

PLANNING DES PERMANENCES POUR LA RENTREE 2017-2018

Jeudi 10 Août	9h15/12h - 14h/17h	Malestroit Siège DOBC
Lundi 14 Août	9h15/12h - 13h30/16h30	Malestroit Siège DOBC
Mercredi 16 Août	9h15/12h - 13h30/16h30	Pleucadeuc
Jeudi 17 Août	9h15/12h15 - 14h00/17h00	Sérent
Vendredi 18 Août	9h15/12h - 13h30/16h	Malestroit Siège DOBC
Mardi 22 Août	9h15/12h - 13h30/16h00	Caro
Mercredi 23 Août	9h15/12h - 14h/17h	Malestroit Siège DOBC
Jeudi 24 Août	9h15/12h - 14h/17h	Malestroit Siège DOBC
Vendredi 25 Août	9h15/12h - 13h30/16h30	Ruffiac
Lundi 28 Août	9h/12h	La Gacilly
Lundi 28 Août : uniquement pour les nouvelles inscriptions	14h/17h	Guer Centre Ressources
Mardi 29 Août	9h/12h - 14h/17h	La Gacilly
Mardi 29 Août	9h/12h - 14h/19h	Guer Centre Ressources
Mercredi 30 Août	9h/12h - 14h/17h	La Gacilly
Mercredi 30 Août : uniquement pour les réinscriptions	9h/12h - 14h/17h	Guer Centre Ressources
Jeudi 31 Août	9h/12h - 14h/17h	La Gacilly
Jeudi 31 Août : uniquement pour les réinscriptions	9h/12h - 14h/17h	Guer Centre Ressources
Vendredi 1er septembre	9h/12h - 14h/17h	Malestroit Siège DOBC
Vendredi 1er septembre	9h/12h - 14h/17h	Augan
Samedi 2 septembre	9h/12h	Malestroit Siège DOBC
Samedi 2 septembre	9h/12h	Guer Centre Ressources

Collège St Julien APEL

Bulletin d'adhésion / Année 2017-2018



L'APEL du collège est une association constituée de parents d'élèves bénévoles.

L'un des objectifs de l'APEL est d'accompagner l'équipe éducative pour donner à nos enfants toutes leurs chances de s'épanouir.

L'UNE DES ACTIONS DE L'APEL VISE À RÉCOLTER DES FONDS.

Ces fonds participent à la mise en place des projets du collège.

Notre souhait pour cette nouvelle année serait de diminuer

le coût des voyages scolaires ... toutes les idées sont les bienvenues



La cotisation à l'APEL permet aux adhérents, entre autres, d'avoir les services suivants:

- L'abonnement au magazine FAMILLE et EDUCATION
- L'accès au site internet www.apel.fr qui permet aux parents de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative
- L'accès à la plateforme téléphonique (0 810 255 255) où une équipe de spécialiste répond aux questions éducatives et scolaires
- Un accueil gratuit et personnalisé par le service d'information et conseil aux familles qui répond à toutes vos questions

Rappel de nos investissements pour l'année 2016-2017:

- Achat de jeux de société
- Achat de 2 tables de ping pong
- Achat de bancs avec dossier
- Acquisition d'un abri à vélo clôturé
- Prise en charge de la participation des familles pour le voyage en Normandie des élèves de 3ème

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail : apel.college.stjulien@gmail.com



BULLETIN D'ADHESION APEL ANNUEL ET FAMILIAL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Bulletin à retourner au collège avant le 01/10/17.



Nom & prénom :

Adresse complète :

Adresse mail :@..... Téléphone(s) :

Nom et prénom de l'ainé(e) scolarisé(e) au collège : En classe de :



J'ADHERE A L'APEL EN VERSANT MA COTISATION ET DEUX CHOIX SONT POSSIBLES :

① Je verse ma cotisation pour le Mouvement des Apel (15,80€) et l'APEL du collège (4,20€), soit un total de 20€. Je recevrai le magazine Famille & Education (5 numéros/an) :

20 € Don pour l'Apel du collège :€

SOIT UN TOTAL DE €

② Si j'ai déjà versé ma cotisation dans un autre établissement, j'adhère à l'APEL du collège (4,20€), :

4,20 € Don pour l'Apel du collège :€

SOIT UN TOTAL DE €

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'APEL St Julien

Pour les magazines Famille et Education, les nouveaux abonnés recevront leur 1^{er} magazine à partir du mois de janvier 2018 !